

Genre du véhicule Camion (châssis)		Marque de fabrication F I A T		Type 6 4 2 N 6 R		Modèles années 1959	Bordereau-typé N° 2 7 4 9
Caractéristiques "642 N 6 R" à droite s/paroi frontale et s/plaq.constr. - "364 A 58"=préfixe No du moteur.-"A partir No châssis: 642 N 6 R /002'001 Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis F I A T , T o r i n o (I)							
N° du châssis frappé à droite à l'avant s/face intér.longeron et s/plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'avant s/bloc-moteur, vers pompe à eau et s/plaquette constr.							
Type du moteur 364 A 58							
Position du mot.à l'avant Frein-moteur sur échappement							
Cylindres 6'650 cm³		Frein de remorque à air comprimé, direct				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécanique *) Treuil/Catost.				Longueur 6'160	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2 x 4 *) Crochet de rem. à broche				Largeur 2'300/2'207 +)	
Entraînement s/roues AR		Vitesse en 1 ^{re} 8,6		Vite avant 1'920		Hauteur 2'660	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 60,4		Vite arrière 1'686		Empattement 3'270	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de bray. 12,55/12,80		Porte à faux arr. 1'640	
Frein à pied hydraul. av.servo air compr. 2 circuits (2 maîtres-cyl.) à exp.int.s/ttes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	2'520	1'370	3'890	Dimension	9.00-20	9.00-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	1'820	1'820	Largeur
Total					10 Ply	10 Ply	Hauteur
Garantie de fabr.	3'350	7'250	9'900				Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 22'600			Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - s/dem à droite-avancée				Marque du moteur F I A T		C. V. frein 100 CURA	
Alésage 105		Cours 128				C. V. Impôts 33,869	
Forme de la carrosserie							
Nombre de places: total 2		(avant	milieu	arr.)	Places debout	
Siège arrière				Siège-car			

++)

Phares: marque	2/ SIEM NL	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=latér.derr.portes cab. AR=comb.av.f.AR et stop	
Feux de position	2/ au-dessus des phares ++)	Essuie-glacs	2/ à air comprimé
Phare brouillard		Avertisseur	2/ électriques et à air comprimé
Feux arrière	2/ comb.av.feux stop	Rétroviseur	2/ latéraux à l'extérieur cabine
Réfecteurs	2/ comb.av.feux AR	Indicateur de vitesse	1/ avec échelle km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb.av.f.AR pr.pl. haute		
Phare marche arrière			
Équipement électrique	(2x12) 12 resp. 24 Volts		
Mesure du bruit	83 dB bei 2'200 t/min		

Observations et exceptions

Poids de la cabine: environ 350 kg

*) Transmission: Avec réducteur sur boîte de vitesse.

+) Largeur: Ne peut circuler que sur le réseau routier ouvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur.

++) Équipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise individuelle.

Feux de position + 2 feux de gabarit sur toit de la cabine.

Clignoteurs: Il y a lieu de monter 2 clignoteurs à l'avant car les clignoteurs latéraux ne sont pas suffisamment visibles.

Tuyau d'échappement: ne doit pas être dirigé vers la droite.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, le 20.11.1958
Borne, le 18.12.1958

La Commission d'expertise-type